

David Moucaud
Université Paris 3 Sorbonne-Nouvelle

La poésie syntacticienne de Louis Meigret, ou comment “l’œil écoute”
Grammaticalisation et cliticité dans le *Tretté de la grammere françoëze* (1550)

La poésie syntacticienne de Louis Meigret, ou comment “l’œil écoute” : grammaticalisation et cliticité dans le *Tretté de la grammere françoëze* (1550)

Le *Tretté de la grammere françoëze* est doublement précieux au poéticien moderne : d’une part parce qu’il lui offre un véritable art « grammatique » au miroir duquel mesurer la langue des vers qu’il examine ; mais encore parce qu’il constitue tout bonnement un autre art poétique, complémentaire à ceux de Sébillet ou de Du Bellay, et résolument plus descriptif – en cela assurément moderne au regard de notre récente histoire linguistique. Si toutefois sa description linguistique engage bien des questions de norme et d’euphonie qui commandent à la composition poétique, elle ne s’y limite visiblement pas ; elle ne l’envisage au contraire ni comme objet d’analyse – au regard des exemples que construit Meigret – ni comme champ d’application – puisque même les derniers chapitres lui préfèrent la prosodie de la langue commune.

Bien que le *Tretté* ne soit pas fondamentalement syntaxier, ni ne considère vraiment l’usage poétique, l’elocutio en est un souci majeur, et nous osons postuler une « poésie syntacticienne » de Meigret en ceci que son *Tretté* investit souvent, malgré la distance de la description, la virtualité du matériau linguistique : localement par les exemples (et naturellement les contre-exemples) qu’il forge, globalement par la somme qu’il constitue, il documente et illustre une langue en mouvement, et l’institue lui aussi en langue littéraire, classant d’après l’usage – le meilleur des syntacticiens – ce qui peut être produit et ce qui le peut moins.

Nous nous fonderons, dans la théorie du *Tretté* comme dans sa forme, sur l’examen de deux observables linguistiques bien délimités : la grammaticalisation (essentiellement autour des adjectifs sous l’article, privés ou non de support nominal – superlatifs et « pronoms possessifs » – et de l’emploi adverbial de prépositions) sous le regard grammatical de Meigret, et les mots clitiques (déterminants, prépositions, adverbes et pronoms, sans réelle autonomie lorsqu’ils construisent assez fixement la zone préverbiale) sous son regard syntaxique et prosodique.

Il s’agira d’évaluer le statut des catégories décrites par Meigret au regard de l’usage et d’y situer sa propre pratique. Si les phénomènes que Meigret a jugé bon de commenter ou a plutôt négligés sont riches d’enseignements pour l’historien de la langue comme pour celui des textes, sa manière de les décrire l’est également, et les exemples qu’il forge en font le lieu même d’une poésie impertinente, sinon inconsciente.

Sous un angle que l’on pourrait juger a priori plus stylistique pour notre premier objet (la formation des superlatifs relatifs et des structures possessives comme l’emploi elliptique de prépositions connaissent des réalisations concurrentes), plus syntaxique et prosodique pour le second (où la contrainte devrait être plus sensible), ces deux faits de langue sont des marqueurs d’époque partageant la production avant et après les années 1540 (notamment sous influence « lyonnaise », on le voit assez en poésie autour de Scève). À ce titre, le « moment Meigret » – que sa description attentive nous apparaisse comme un formidable accident de l’histoire ou comme le signe particulier d’un inéluctable besoin de syntaxe, si discrète soit-elle chez lui – mérite enfin que nous interrogeons ensemble l’usage qui fonde et illustre sa théorie et les usages qui lui sont contemporains. Les grands volumes de texte que fournit l’informatique nous permettent de rapporter la description de Meigret au changement à l’œuvre autour de lui.

À l'heure où l'on reconfigure les parties du discours dans la double ambition de doter la description syntaxique de critères distributionnels plus fermes (la zone pré-nominale en est le théâtre privilégié depuis cinquante ans) et de mieux décrire les usages (du régionalisme « dessus le toit » à la grammaticalisation du modifieur adverbial « genre »), nous voudrions en un mot mesurer l'acuité – et l'actualité – du regard de Meigret sur la combinatoire de son temps, et plus marginalement pour ce qui touche aux espaces plus contraints que déploie la langue versifiée. Sur l'épaule du grammairien, nous voudrions donc faire ce chemin que nous inspirent ordinairement des arts poétiques plus ouvertement prescriptifs, et remonter le fil des causes, sur deux exemples précis, de la norme à l'usage.